

Communiqué de presse

Marrakech, le 14 janvier 2026

L'APD (Autorité de Protection des Données à Caractère Personnel) de la Mauritanie, représentée par son Président Mohamed Lemine OULD SIDI, et la CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) représentée par son président Omar SEGHROUCHNI ont signé à Marrakech une convention de coopération pour échanger sur leurs expériences et partager et mener en commun des réflexions sur des sujets relatifs à la protection des données à caractère personnel.

Cette convention est l'aboutissement positif de près de deux ans d'échanges.